



**Déclaration simplifiée
d'évaluation d'incidences
Natura 2000
(art R414-23 code environnement)**



**Autorisation d'Occupation Temporaire
sur le Domaine Public Maritime**

Coordonnées du porteur de projet (nom, adresse, téléphone et @mail) :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Vendée

0251453271

julien.rigaud@vendee.fr

Nature du projet :

Dragage du chenal extérior du port de l'Herbaudière et gestion des sédiments en mer en haut d'estran

Commune(s) concernée(s) : Noirmoutier

Site (s) concerné (s) par le projet :

SIC (Site d'intérêt Communautaire) - Directive « Habitats » / ZPS (Zone de protection Spéciale) – Directive « Oiseaux »

SIC ou ZPS	CODE DU SITE	NOM DU SITE	Site (s) concerné (s)
SIC	FR5200653	Marais Breton et Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts	X
ZPS	FR5212009	Marais Breton et Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts	X
ZPS	FR5212014	Estuaire de la Loire – Baie de Bourgneuf	
SIC	FR5202012	Estuaire de la Loire Sud – Baie de Bourgneuf	
SIC	FR5200654	Côtes rocheuses, dunes, landes et marais de l'Ile d'Yeu	
SIC	FR5202013	Plateau rocheux de l'Ile d'Yeu	
ZPS	FR5212015	Secteur marin de l'Ile d'Yeu jusqu'au continent	
SIC	FR5200655	Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay	
SIC	FR5200656	Dunes, forêt et marais d'Olonne	
ZPS	FR5212010	Dunes, forêt et marais d'Olonne	
SIC	FR5200657	Marais de Talmont et zones littorales entre Les Sables et Jard-sur-Mer	
SIC	FR5200659	Marais Poitevin	
ZPS	FR5410100	Marais Poitevin	
ZPS	FR5402012	Plateau de Rochebonne	
SIC	FR5400469	Pertuis Charentais - Rochebonne	
ZPS	FR5412026	Pertuis Charentais - Rochebonne	

Durée d'activité et période d'installation (à préciser jour/mois/année) :

Période d'installation : 01/01/2017 au 31/01/2017

Période de dragage - replis des installations : 01/02/2017 - 31/03/2017

Surface occupée : Chenal extérieur à draguer : 10 500 m² Gestion des sables : 60 000 m²

Type d'occupation (s) envisagée (s) (ex. permettant de les préciser : activités économiques (restaurants, pédalos, matelas de plage ...); ouvrages d'accès (ouvrages de mise à l'eau, escaliers, ...); aménagements côtiers (enrochements, clôtures, mouillages, pontons, ...); réseaux (canalisations, câbles, ...)

Chenal extérieur : : Drague aspiratrice mobile et dragage

Gestion en haut d'estran : Chargeuse parcourant l'estran

Type d'espace(s) utilisé(s) (voirie, parking, pré-salés, plage, bande des 300 m, dune, espace maritime, zone de baignade, chenal de navigation,) :

Chenal extérieur : Espace maritime

Gestion des sables : en mer en haut d'estran

Une description détaillée du projet sur papier libre devra être jointe.

Situation géographique : joindre une carte de localisation précise du projet ou du tracé (plan masse, plan cadastral..), en précisant les éventuelles installations et la localisation des zones décrites ci-dessous

Installations envisagées :

A décliner par site occupé :

Site 1 - lieu : Chenal extérieur	Site 2 : Haut d'estran
- type : Drague aspiratrice en marche	Chargeuse
- surface : 40 m ²	15 m ²
- nombre : 1	1

-Aménagements connexes :

- activités annexes ou périphériques : Chenal extérieur : Dragage
- zones de parking :
- zones de stockage : Gestion en haut d'estran : Rejet de sédiments par conduite étanche depuis la concession portuaire et régilage sur l'estran par chargeuse
- zones de nettoyage :
- zones de sanitaires :
- cheminements d'accès, signalisation :
- animations :

Utilisation de véhicules motorisés dans le cadre de l'activité (cocher la case) :

non

oui

Si oui, préciser le type du (ou des) véhicule (s) et le motif (ex. : aménagement zone d'activité, rangement, ramassage, remise en état du lieu, ...) : Drague aspiratrice mobile : Dragage.....

Scénario de gestion en haut d'estran : Chargeuse pour régilage des sédiments sur l'estran

Gestion des déchets :

- Types de déchets produits : Macro-déchets éventuels lors du dragage ==> Bennes à macrodéchets et
- Mode de gestion (container, recyclage...) : envoi en Installation de Stockage des Déchets

Le projet d'occupation du DPM se déroulant en tout ou partie à l'intérieur d'un ou de site(s) Natura 2000, il conviendra d'exposer les incidences potentielles sur les habitats ou les espèces protégées dans le tableau ci-dessous.

Incidences potentielles sur les habitats ou les espèces protégées * :

Espèces / habitats :	Action(s) potentielle (s) pouvant avoir des effets sur le milieu :	Perturbation-dégradation potentielle(s) : OUI – NON Si OUI préciser	Mesure(s) prise(s) pour atténuer ou supprimer les effets	Incidence finale attendue : OUI – NON Si OUI **
Milieu dunaire				
Exemples : laisse de mer, dune boisée	- Piétinement, circulation	OUI : piétinement	Mesures d'évitement par mise en place de ganivelles	NON
Les travaux ont lieu sur le milieu marin et l'estran. Le milieu dunaire n'est pas concerné par les travaux				
				Non

Espèces animales aquatiques / côtières / terrestres				
<i>Exemples : loutre d'Europe</i>	- Dérangement ponctuel important (bruit, ...)	OUI	Vitesse modérée à l'approche du site	NON
mammifères marins	Remise en suspension bruit	Oui	Dragage par aspiration Travaux temporaire Sédiments de bonne qualité	Non
Oiseaux				
<i>Exemple : Gravelot à collier interrompu</i>	- En période de nidification : bruit, passage	OUI	Hors période de nidification	OUI l'évaluation est à poursuivre (voir page 4)
Ensemble des oiseaux	nuisances visuelles, bruit	Non (travaux temporaires, localisés et peu bruyant)	Travaux temporaires	Non
Poissons				
<i>Exemple : anguille</i>	Destruction milieu	NON		NON
Poissons	Remise en suspension bruit	Oui	Dragage par aspiration travaux temporaires Sédiments de bonne qualité	Non
Habitats naturels				
<i>Exemples : herbiers de zostère, pelouses à orchidée...</i>	- Piétinement, circulation	NON		NON
1140	Circulation Recouvrement	Oui	Surface limitée Sédiments de bonne qualité Travaux temporaires	Non

Conclusion :

Il est de la responsabilité du demandeur de l'AOT sur le DPM de conclure à l'absence ou non d'incidence de son projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000.

Nota : à titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000, notamment en cas de :

- destruction ou dégradation d'un habitat naturel remarquable ayant contribué au classement Natura 2000 du ou des sites concerné(s)
- destruction ou perturbation dans la réalisation de son cycle vital d'une espèce remarquable ayant contribué au classement du ou des sites concerné(s)

En conclusion, votre occupation est-elle susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 ? cocher la case

NON

Ce formulaire dûment renseigné, complété des éventuelles pièces complémentaires, est à joindre en complément de la demande d'AOT et à adresser à la Délégation Mer et Littoral (adresse ci-dessous)

**** OUI**

L'évaluation des incidences Natura 2000 doit se poursuivre. Un dossier complet devra être établi. C'est ce dossier qui devra être transmis en complément de la demande d'AOT et à adresser à la Délégation Mer et Littoral (adresse ci-dessous) :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Délégation à la Mer et au Littoral
1, quai Dingler – BP 10366
85108 LES SABLES D'OLONNE Cedex

Fait à : **Arcachon**

le : **11/01/2017**

Signature :



* Des fiches simplifiées des DOCOB par site Natura 2000 sont disponibles sur le site internet de la Préfecture de Vendée :

<http://www.vendee.pref.gouv.fr/sections/thematiques/environnement/natura2000>

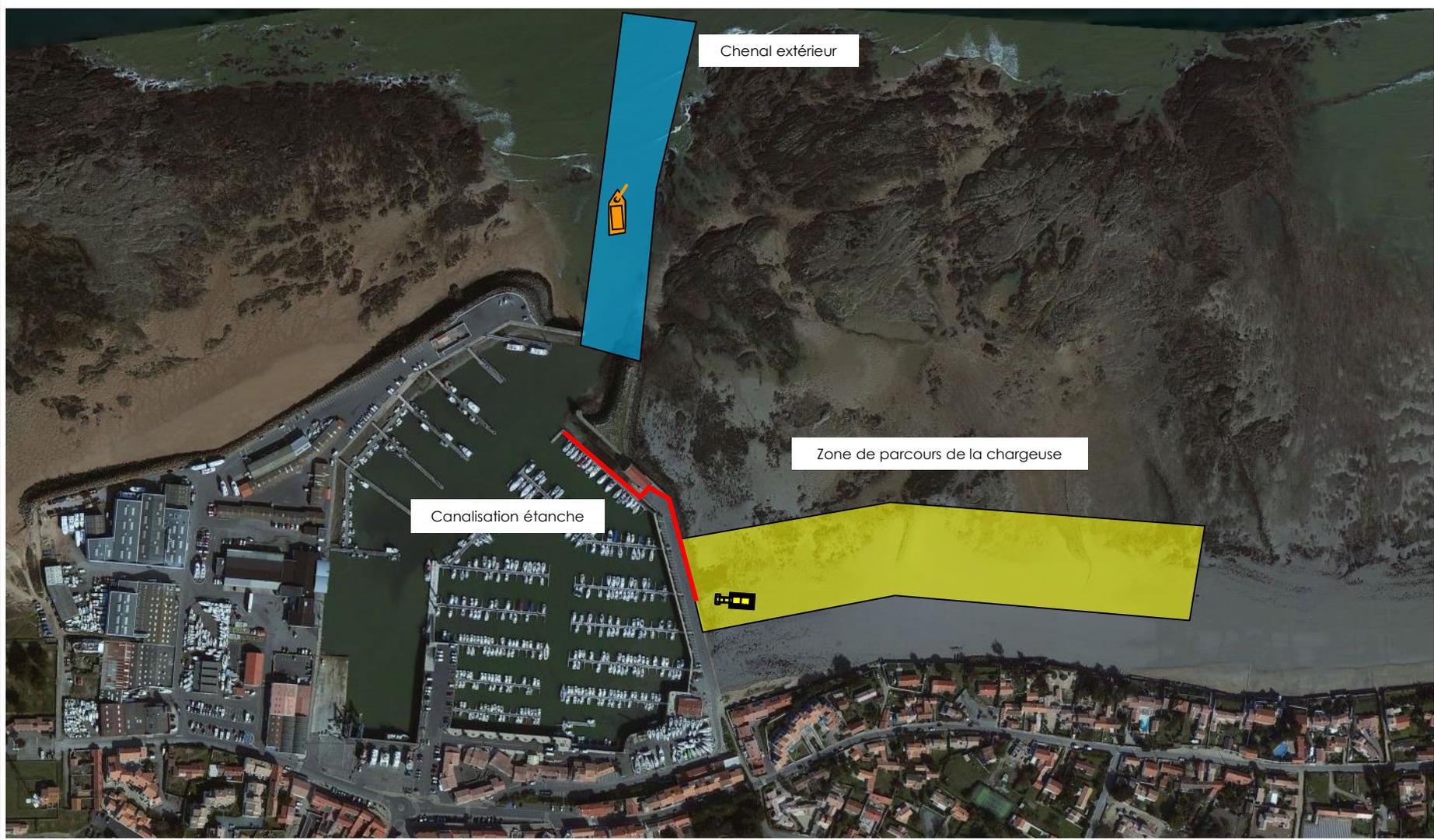
* Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter les sites internet suivants :

- Préfecture Vendée : <http://www.vendee.pref.gouv.fr/sections/thematiques/environnement/natura2000>

- Portail Natura 2000 : <http://www.natura2000.fr>

- DREAL Pays de Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>

- Géoportail : <http://www.geoportail.fr>



Localisation de la zone de dragage et de la zone de gestion

- N Dragage aspiratrice stationnaire ou en marche (DAS / DAM)
- Chargeuse
- Conduite étanche

DEMANDEUR

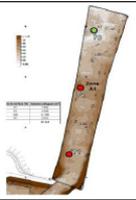
MOE



IDRA

Analyse sédimentaire

Chenal L'Herbaudière



Seuils réglementaire d'immersion (Loi Eau)
(arrêtés du 09/08/2006, du 23/12/2009, du 08/02/2013, et 17/072014)

● Station de prélèvement
● Station de mesure non autorisée

Réf.	nbre d'Ep	date de prélèvement	Niveau 1	Niveau 2
Em	3	20/04/2015		

Nutriments

Azote selon Kjeldahl	g/kg sec	0,5		
COT	mg/kg sec	2680		
Phosphore total	mg/kg sec	311		

Micropolluants minéraux (métaux lourds)

Aluminium	g/kg sec	2,42		
Arsenic	mg/kg sec	5,83	25	50
Cadmium	mg/kg sec	<0,1	1,2	2,4
Chrome	mg/kg sec	8,75	90	180
Mercurure	mg/kg sec	<0,1	0,4	0,8
Plomb	mg/kg sec	5,38	100	200
Cuivre	mg/kg sec	<5	45	90
Nickel	mg/kg sec	3,3	37	74
Zinc	mg/kg sec	16,5	276	552

Micropolluants organiques

Polychlorobiphényles

.n°28	mg/kg sec	<0,001	0,005	0,01
.n°52	mg/kg sec	<0,001	0,005	0,01
.n°101	mg/kg sec	<0,001	0,01	0,02
.n°118	mg/kg sec	<0,001	0,01	0,02
.n°138	mg/kg sec	<0,001	0,02	0,04
.n°153	mg/kg sec	<0,01	0,02	0,04
.n°180	mg/kg sec	<0,001	0,01	0,04
Somme des PCB	mg/kg sec	< 0,007		

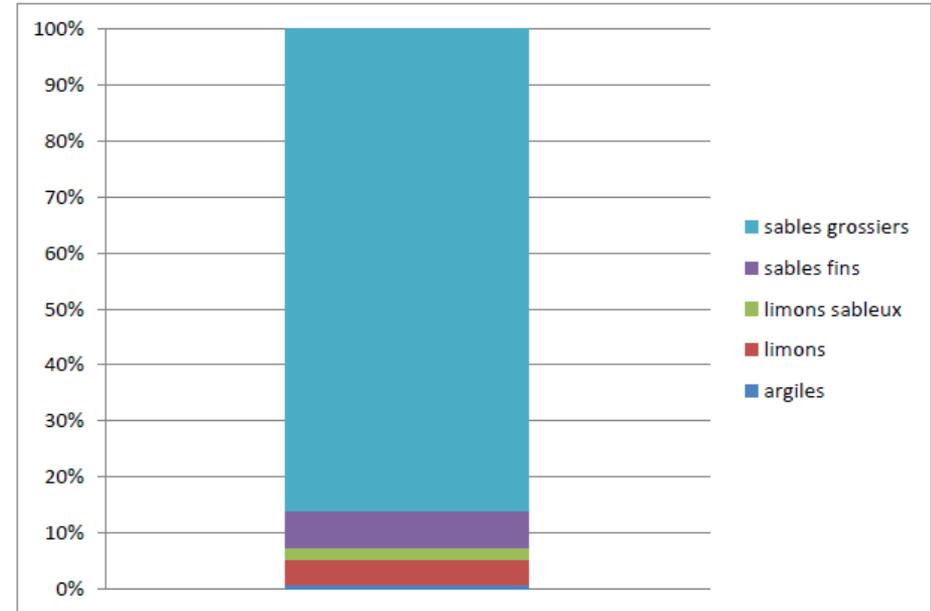
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

. Naphthalène	mg/kg sec	0,0035	0,16	1,13
. Acénaphthylène	mg/kg sec	<0,0024	0,04	0,34
. Acénaphthène	mg/kg sec	0,0024	0,015	0,26
. Fluorène	mg/kg sec	0,0046	0,02	0,28
. Phénanthrène	mg/kg sec	0,023	0,24	0,87
. Fluoranthène	mg/kg sec	0,059	0,6	2,85
. Pyrène	mg/kg sec	0,048	0,5	1,5
. Benzo (B) Fluoranthène	mg/kg sec	0,047	0,4	0,9
. Chrysène	mg/kg sec	0,037	0,38	1,59
. Benzo (K) Fluoranthène	mg/kg sec	0,016	0,2	0,4
. Benzo (A) Pyrène	mg/kg sec	0,034	0,43	1,015
. Benzo (g,h,i) pérylène	mg/kg sec	0,026	1,7	5,65
. Indéno (1,2,3-CD) Pyrène	mg/kg sec	0,033	1,7	5,65
. Anthracène	mg/kg sec	0,0071	0,085	0,59
. Benzo (a) anthracène	mg/kg sec	0,028	0,26	0,93
. Benzo (ah) anthracène	mg/kg sec	0,0079	0,06	0,16

Organoétains

Monobutyl Etain	mg/kg sec	< 0,0002		
Dibutyl Etain	mg/kg sec	< 0,0002		
Tetrabutyl Etain	mg/kg sec	< 0,0002	0,1	0,4

QUALITE DES SEDIMENTS (Analyses sur brut)



QUALITE DES SEDIMENTS 2015



PLANCHE 2

**DRAGAGE DU CHENAL EXTERIEUR DU PORT DE PÊCHE DE L'HERBAUDIÈRE HIVER 2016-2017
DEMANDE D'AOT DU DPM**

DEMANDEUR



MOE

